

Année 13, No. 4



Dans ce numéro :

Message du maire	1
Échos du conseil	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Urbanisme, réglementation et environnement	3-4
Réalisations	4

### Aide-mémoire

La Municipalité sera fermée :

Fête nationale du Québec

Le jeudi 24 juin 2021

Fête nationale du Canada

Le vendredi 2 juillet 2021

Date du prochain versement de taxes : Le dimanche 20 juin 2021

Date du prochain

RDD/écocentre mobile :

Le samedi 3 juillet 2021, de 9 h à 16 h

Derrière l'hôtel de ville

Prochaine séance ordinaire du conseil, à huis clos :

Le lundi 12 juillet 2021 à 19 h 30

La séance sera enregistrée et publiée sur le site Internet de la Municipalité.

# Bulletin Municipal

## BONNE FÊTE

## les PAPAS!



## Message du maire

### Une importante page d'histoire se tournera le 22 juin



Elles sont présentes à Nominique depuis l'année 1887. En effet, cette année-là, deux religieuses des sœurs Sainte-Croix arrivent chez nous. En plus de l'enseignement, elles ont œuvré comme infirmières visiteuses, sacristines, jardinières et même bûcheronnes. La population de Nominique et de la région a profité de leur dévouement et engagement. On n'a qu'à penser à l'institut familial inauguré en 1951 et fermé au cours des années 70.

Plusieurs familles de notre communauté ont profité de leur présence et générosité.

Ce 22 juin 2021, mesdames Laurette Desjardins et Marie-Reine Perreault quitteront Nominique définitivement. Nous avons l'obligation de souligner ce moment et surtout d'offrir à ces deux femmes toute la reconnaissance qu'elles méritent et encore plus.

De tout cœur, merci!

### Les trottoirs devant l'hôtel de ville

Plusieurs se demandent les raisons qui ont amené la Municipalité à construire les trottoirs devant l'hôtel de ville. La raison principale est la sécurité pour les marcheurs qui passent à cet endroit; la sécurité pour les jeunes de la Maison des jeunes qui traversent la route pour se rendre au parc de planches à roulettes derrière le complexe municipal. En effet, une demande a été faite au ministère des Transports du Québec pour qu'ils ajoutent une traverse peinte sur la route pour indiquer aux automobilistes de ralentir devant la Maison des jeunes. On nous a indiqué qu'une telle traverse ne pouvait se terminer dans un stationnement. Avec ces trottoirs nous allons pouvoir empêcher que plusieurs entrent dans le stationnement à grande vitesse. Il en va de la sécurité de tous.

### La fête des Pères

À tous les papas et grands-papas de Nominique, bonne fête des Pères! Votre engagement envers vos enfants et petits-enfants est précieux pour eux. Prenez soin d'eux et de vous.

*Georges Décarie*, maire

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

# la Violence conjugale



REGROUPEMENT DES MAISONS  
POUR FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA

Vous vivez un deuil?

Laissez-nous vous accompagner



Un accompagnement pour trouver soutien et reconfort en période de deuil

SERVICE OFFERT GRATUITEMENT

En virtuel (ZOOM)

Vous habitez dans les Laurentides

Pour les deuils survenus en cette période de pandémie

Groupes Suivis individuels



1 855 717-9646 | palliaco.org



## Échos du conseil

### 1- Réouverture des bureaux municipaux au public

Nous désirons vous informer que les bureaux municipaux sont de nouveau ouverts au public selon les heures habituelles, soit du lundi au vendredi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h. Pour planifier un rendez-vous, veuillez communiquer avec la personne souhaitée. Aucun rendez-vous non prévu ne sera accepté. Les consignes sanitaires émises par le gouvernement du Québec devront être respectées sur les lieux, soit : Lavage des mains, port du masque ou du couvre-visage et distanciation physique de deux (2) mètres.

### 2- Période de questions – rapport du maire sur la situation financière

Étant donné que la séance ordinaire du 14 juin 2021 a été tenue à huis clos dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les citoyens auront l'occasion de prendre connaissance du rapport du maire sur la situation financière 2020, lequel est publié sur le site Internet de la Municipalité et de s'exprimer sur son contenu en transmettant leurs questions par courriel à l'adresse [reception@municipalitenominique.qc.ca](mailto:reception@municipalitenominique.qc.ca) entre le 15 et le 30 juin 2021. Les réponses aux questions seront fournies lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2021.

### 3- Protocole d'entente avec le CLD d'Antoine-Labelle pour l'implantation et le développement de garderies accréditées

La Municipalité de Nominique pourra soutenir l'implantation et le développement de garderies accréditées sur son territoire sous forme d'une contribution non remboursable d'un montant maximal de deux mille dollars (2 000 \$) chacune.

### 4- Contrat pour travaux de forage directionnel

Puisque des travaux de prolongement d'aqueduc sont requis sur le chemin du Tour-du-Lac, (environ 274 mètres entre la rue St-Ignace et le chemin des Merisiers), sur le chemin des Merisiers (environ 212 mètres entre le chemin du Tour-du-Lac et la rue Saint-Charles-Borromée) sur la rue des Merles (environ 120 mètres après la rue Constant-Lecoanek), le conseil municipal a accepté la soumission de l'entreprise Passe-Partout forage directionnel, au montant unitaire de quatre-vingt-deux dollars du mètre linéaire (82 \$ m.l.), plus les taxes applicables.

### 5- Implication de la Municipalité au sein du projet de la Boucle champêtre

Le conseil municipal a autorisé l'implication financière de la Municipalité ainsi que l'implication de son personnel dans le projet de la Boucle champêtre, une marche pèlerine d'environ 50 km entre Nominique et Rivière-Rouge. C'est donc un montant de deux mille six cents (2 600 \$) qui sera remis à l'organisme PAHR pour la réalisation du projet.

### 6- Octroi de contrats pour la réfection de la patinoire

La municipalité de Nominique a accepté la soumission de l'entreprise Gaétan Lacelle Excavation pour effectuer des travaux d'excavation et de remblayage, au montant de cent cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et vingt-quatre cents (153 999.24 \$), incluant les taxes, le tout tel que décrit à l'appel d'offres S2021-11.

Le conseil municipal a accepté la soumission de l'entreprise Groupe Diamantex pour faire les travaux de fourniture et de mise en place d'une dalle en béton armé, au montant de deux cent quarante-sept mille neuf cent quarante-cinq dollars et cinquante-cinq cents (247 945.55 \$), incluant les taxes, le tout tel que décrit à l'appel d'offres S2021-08.

La municipalité de Nominique a accepté la soumission de l'entreprise Omni-Tech Sports, pour les travaux de fourniture et d'installation de bandes en PEHD, au montant de cinquante mille deux cent soixante et onze dollars et cinquante-cinq cents (50 271.55 \$), incluant les taxes, le tout tel que décrit à l'appel d'offres S2021-09.

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Jeudi et vendredi : 13 h à 19 h  
Samedi : 10 h à 15 h



### Denis Rodier, créateur de bandes dessinées, expose à la bibliothèque municipale de Nominique



La bibliothèque municipale de Nominique, en collaboration avec le comité culturel de Nominique, est fière de vous présenter le dessinateur du succès international LA BOMBE, relatant sur 450 pages en noir et blanc, la création de la bombe atomique et ses conséquences; un travail titanesque et réaliste qui se sera échelonné sur 4 années.

Natif de Nominique, Denis Rodier a travaillé sur des séries américaines comme BATMAN, CAPTAIN AMERICA et SUPERMAN, dont l'épisode *Death of Superman*, lauréate de plusieurs prix et considéré à ce jour comme un des jalons les plus importants de l'histoire du personnage.

LA BOMBE a été publiée pour marquer le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'attaque sur Hiroshima. Le livre s'est avéré un succès critique et populaire malgré le confinement, avec un tirage de 110 000 exemplaires. Bientôt traduit en 15 langues, il a reçu 18 nominations à des prix littéraires.

Venez voir les œuvres de Denis Rodier et appréciez sa maîtrise du dessin, ses compositions, son rythme et sa lumière; un vrai régal pour les yeux, à la bibliothèque de Nominique du **18 juin au 15 septembre 2021**.

## Loisirs, Culture et Vie Communautaire

### Artistes de chez nous



Les « Sorties nomades » ont maintenant débuté à grand entrain!

Soyez au rendez-vous les **24-25-26 juin 2021**, à la gare de Nominuingue pour venir admirer une exposition et profiter des surprises!

Le **27 juin** prochain, venez assister à une démonstration de pyrogravures créées par madame Lise Gatien qui sera présente à la gare de Nominuingue.

**Pour information :** madame Francine Courtemanche 819 278-0843  
 madame Chantal Lafrenière 514 714-8917  
[artisteschcheznous@gmail.com](mailto:artisteschcheznous@gmail.com)  
[facebook.com/artistesdenominuingue](https://facebook.com/artistesdenominuingue)

### La municipalité de Nominuingue est à la recherche d'artistes musicaux locaux



Les artistes musicaux locaux sont invités à soumettre une demande pour se produire en spectacle dans le cadre des Samedis du Hameau, tenus à la gloriette de la gare de Nominuingue, au 2150 chemin du Tour-du-Lac, du **26 juin au 7 août 2021**. Les Samedis du Hameau présentent des concerts gratuits pour toute la famille tous les samedis, dès 19 h.

La priorité sera accordée aux artistes qui satisfont les critères suivants :

- ◆ Le spectacle doit convenir à un auditoire familial ;
- ◆ Un maximum de trois membres du groupe musical présents sur scène à la fois ;
- ◆ Le spectacle doit avoir des besoins logistiques minimaux afin de garantir la gratuité des concerts pour les citoyens.

Pour exprimer votre intérêt à participer aux Samedis du Hameau, nous vous invitons à soumettre votre candidature à madame Joanie St-Hilaire, directrice des loisirs, de la culture et la vie communautaire, par téléphone au **819 278-3384**, poste **246** ou par courriel à [loisirs@municipalitenominuingue.qc.ca](mailto:loisirs@municipalitenominuingue.qc.ca) . L'échéance pour soumettre votre demande est le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021, à 16 h.



### Ciné-parc



La municipalité de Nominuingue vous invite à son ciné-parc qui aura lieu au terrain de baseball, les **vendredis 23 juillet et 30 juillet** prochains. Cette activité est gratuite et s'adresse à toute la famille! Soyez à l'affût des prochaines publications sur nos réseaux sociaux concernant les films qui seront à l'affiche!

### Vente de livres au profit des enfants du Nomicamp



C'est un rendez-vous le **vendredi 30 juillet** prochain, avant la projection du film au terrain de baseball, pour venir encourager les enfants du Nomicamp estival 2021 qui seront sur place pour y vendre des livres!

### Aménagement de trottoirs devant l'hôtel de ville



Considérant l'importance de la sécurité des piétons, des trottoirs ont été construits face à l'hôtel de ville. Nous demandons aux automobilistes d'être vigilant lorsqu'ils accèdent au stationnement, pour éviter d'endommager leur véhicule en circulant sur l'un des trottoirs.

## Urbanisme, réglementation et environnement

### SONDAGE – Problématique des goélands au Grand lac Nominuingue



Dans la poursuite du dossier visant à contrer la problématique des goélands sur le Grand lac Nominuingue, nous invitons la population, plus particulièrement les riverains du Grand lac Nominuingue, à répondre à un sondage sur le site Web de la Municipalité **avant le 30 juin** prochain.

<https://www.municipalitenominuingue.qc.ca/>

### Plateforme Voilà!



Afin d'obtenir un accusé de réception de votre demande de permis, nous vous recommandons de **remplir les formulaires de demande de permis** à partir de la plateforme Voilà! Ainsi, vous pourrez suivre l'évolution de celle-ci et contribuer à réduire les délais de traitements : <https://nominuingue.appvoila.com/fr/>

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations supplémentaires!

### NOUS RECRUTONS Recrutement au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La municipalité de Nominuingue invite ses citoyens à déposer leur candidature pour devenir un membre du CCU.

Un poste est présentement ouvert pour un mandat de 2 ans. Les rencontres sont à raison d'une fois tous les deux mois environ et la participation est rémunérée à 35 \$ par participation.

Les citoyens soucieux de prendre part au développement de leur Municipalité et souhaitant vivre cette expérience de participation citoyenne sont invités à acheminer leur intérêt, leurs motivations et leurs expériences par courriel à [du@municipalitenominuingue.qc.ca](mailto:du@municipalitenominuingue.qc.ca), et ce, **avant le 30 juin 2021**. Les candidats sélectionnés seront ensuite rencontrés en entrevue.

Rappelons que le rôle du comité consultatif d'urbanisme est d'une grande importance en ce qui a trait à la planification et l'administration du territoire municipal, particulièrement dans les situations touchant aux dérogations mineures, aux plans d'aménagement d'ensemble, aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, ainsi qu'aux projets particuliers de construction.



**Nominingue**  
« Le pays où  
l'on revient »

**Bureau municipal**

2110, chemin du Tour-du-Lac  
Nominingue (Québec) J0W 1R0  
Téléphone : 819 278-3384  
Télécopieur : 819 278-4967  
Courriel : [reception@municipalitenominingue.qc.ca](mailto:reception@municipalitenominingue.qc.ca)

**Retrouvez-nous sur le Web**

[www.municipalitenominingue.qc.ca](http://www.municipalitenominingue.qc.ca)

[www.facebook.com/municipalitenominingue](https://www.facebook.com/municipalitenominingue)

**Heures d'ouverture:** Du **lundi** au **vendredi**  
De **8 h** à **12 h**  
De **13 h** à **16 h**

## Urbanisme, réglementation et environnement (suite)

### Adoption du règlement modifiant le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles



Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour se conformer au Règlement. De plus, le Règlement a été bonifié pour augmenter la sécurité des aménagements autour des piscines résidentielles et pour réduire les risques d'accident de plongeon.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- ◆ Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées ;
- ◆ Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptible d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci ;
- ◆ Les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour connaître les autres ajouts ainsi que l'ensemble des règles applicables, consultez : [www.quebec.ca/piscinesresidentielles](http://www.quebec.ca/piscinesresidentielles).

Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine. Par ailleurs, soulignons que les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le Règlement. Les propriétaires ou les futurs acheteurs et acheteuses sont donc invités à se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître la réglementation à respecter.

Enfin, pour faire connaître les nouvelles dispositions du Règlement, le MAMH déploiera une campagne publicitaire au cours des prochaines semaines.

Source : *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*

## Réalisations

### Réfection de la patinoire municipale



Depuis 2017, la Municipalité faisait des démarches pour tenter d'obtenir une subvention pour la réfection complète de la patinoire qui est en fin de vie utile et dont les coûts de remplacement sont très élevés. Puisque la patinoire est utilisée en été (pickleball et parc de planches à roulettes) comme en hiver, il s'avère important que cette infrastructure soit renouvelée.

En 2021, ces démarches ont porté fruit et nous avons obtenu une subvention de 236 271 \$, correspondant à plus de 50 % des coûts du projet qui se chiffrent, à la suite de l'ouverture des soumissions, à 452 216 \$. Le projet se déroulera de juillet à septembre inclusivement et consiste à refaire entièrement la patinoire avec une surface en béton, ce qui facilitera grandement la tenue des activités sportives qui s'y dérouleront et permettra à la population de maintenir de saines habitudes de vie en offrant un lieu de rencontre stimulant et invitant pour des activités en famille ou entre amis.

Ce projet est rendu possible grâce à l'aide du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec qui investissent 118 135.50 \$ chacun par le biais respectivement du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme d'infrastructure Investir dans le Canada et du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives. Grâce à ces sommes, la population aura accès à des installations modernes et sécuritaires qui favoriseront un mode de vie actif, sain et inclusif.